



Mairie de Jougne



DÉPARTEMENT DU DOUBS

ARRONDISSEMENT
DE PONTARLIER

CANTON DE MOUTHE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le onze juillet deux mil dix-huit à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence du Maire, Monsieur Denis POIX-DAUDE.

Étaient Présents : Denis POIX-DAUDE, Danièle BIESSE, Daniel GRAF, Isabelle ANDREZ, Jérôme CORDIER, Josette TAMBURINI, Marie-Pierre ROUDEAU, Gérald GRESSET, Marie-Christine POIX, Jean-François VEILLET.

Excusés : Anne-Elizabeth SAUVAGE a donné procuration à Isabelle ANDREZ, Michel MOREL a donné procuration à Marie-Christine POIX.

Absent : Pascal DECHASSE, Luc VEROT, Thierry LABRIET

Secrétaire de Séance : Isabelle ANDREZ

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations sur le compte-rendu du conseil municipal du 25 juin 2018 : aucune observation.

Monsieur le Maire déclare le conseil municipal ouvert à 20h35.

Monsieur le Maire propose :

- D'ajouter le point « Adhésion de la CCLMHD au syndicat mixte du grand cycle de l'eau »
- D'ajouter le point « Révision de l'aménagement forestier ».

Préalablement à l'étude des délibérations inscrites à l'ordre du jour, M. Christian COSTE, vice-président de la CCLMHD convié à la réunion du Conseil prend la parole afin de présenter le projet d'ATAC. Il précise que le dossier relève de la compétence économique, et donc de la CCLMHD. La présentation du projet fait notamment état d'une progression de la surface commerciale, de la création d'une station de lavage et de la modification des stationnements existant. Il serait également question de déplacer la galerie marchande.

1/ Modification du tableau des emplois

Danièle BIESSE, Adjointe au Maire, présente la nécessité de modifier le tableau des emplois, à savoir la transformation de deux postes d'adjoints techniques en poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Délibération votée à l'unanimité

2/ Rapport annuel du délégataire Gaz et Eaux pour l'année 2017

Monsieur Daniel GRAF, Adjoint au Maire, présente le rapport du délégataire du service public de l'eau, l'entreprise Gaz et Eaux. Il précise que le contrat lie la commune et son délégataire jusqu'en 2026. Enfin, il rajoute que, considérant l'accroissement démographique de la commune, la construction d'un nouveau réservoir est à envisager pour La Ferrière et aux Tavins.

Il est ajouté que la procédure de protection des deux captages d'eau est actuellement en cours.

Délibération votée à l'unanimité



1 place de la Mairie 25370 JOUGNE - TÉL. 03 81 49 11 75 - FAX 03 81 49 21 16

accueil@mairiedejougne.fr

© Impression CF IMPRESSIONS - Pontarlier / 03 81 45 49 83 / Courriel: info@cf-impressions.com



Page 1

3/ Rapport annuel du prestataire GUESAC'EAU

Monsieur Daniel GRAF, Adjoint au Maire, présente le rapport GUESAC'EAU pour l'année 2017. Il indique à titre liminaire que ce rapport établi un diagnostic et contrôle la véracité du rapport établi par le délégataire Gaz et Eaux. Il est fait un état des travaux d'eau déjà engagés pour la rue de la cantine et pour la protection des captages d'eau (83 500 €) et a prévu à Entre-les-Fourgs pour la remise en état des réseaux (49 500€).

Délibération votée à l'unanimité.

4/ Mise à disposition de local – Consorts CHALEROUX

Monsieur le Maire fait lecture de la demande des consorts CHALEROUX afin d'occuper une partie des locaux des ex-conserveries GRESSET pour 6 mois. Il est précisé que cette location se fera dans les mêmes conditions que celles disposées par la délibération 2018-05-06.

Délibération votée à l'unanimité.

5/ Transfert de biens – Section d'Entre-les-Fourgs

Monsieur Jérôme CORDIER, Adjoint au Maire, fait état de la demande de vente des parcelles AD 8 et AD 9 au profit du syndicat de vente de lait. Il est rappelé que ces parcelles ont été transférées à la commune par arrêté préfectoral en date du 6 novembre 2017. La cession se fera dans les conditions financières suivantes :

- vendre à l'EURO symbolique la parcelle AD 8 qui correspond au terrain de l'emprise du bâtiment principal de la fromagerie du syndicat de la vente de lait à Entre les Fourgs.
- vendre au tarif de 60 € le m² le terrain d'aisance situé sur la parcelle AD 8 (soit 88m² environ).
- vendre au tarif de 100 € le m² une partie de la parcelle AD 9.

Délibération votée à l'unanimité.

6/ Devis BALLET

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise BALLET pour le vannage du petit étang. Dans le cadre de cette opération de remise en état, il est retenu le devis de l'entreprise BALLET présentant la variante « vannage mécanique » pour le montant de 102 118,00 € HT (soit 122 541,60 € TTC).

Délibération votée à l'unanimité.

7/ Adhésion de la CCLMHD au syndicat mixte du grand cycle de l'eau

Monsieur Daniel GRAF, Adjoint au Maire, expose la demande de la CCLMHD pour adhérer à un syndicat mixte ouvert compétent en GEMAPI.

Délibération votée à l'unanimité.

8/ Révision du plan d'aménagement

Monsieur Daniel GRAF, Adjoint au Maire, présente la révision du plan d'aménagement forestier applicable pour les 20 prochaines années. Il est notamment fait état des enjeux propres à chaque surface de bois (zone Natura 2000, zones d'enjeux écologique...).

Délibération votée à l'unanimité.

Séance levée à 22H30

Prochain conseil municipal : 12/09/2018

Fait à Jougne, le 11/07/2018

Le secrétaire de séance,

Isabelle ANDREZ



Le Maire,

Denis POIX-BAUDE

